

**VILLE D'EPERNON**

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 13 FEVRIER 2017**

GD/CJ n° 2017/ 03

Objet de la délibération :

Demande de subvention au  
titre du Fonds Départemental  
d'Investissement 2017  
(FDI)

I – CREATION ET  
RENOVATION  
D'EQUIPEMENTS PUBLICS  
1/Salle Polyvalente -

**Salle de vie  
communautaire de la  
résidence Seniors**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoir : 01

Votants : 26

Date de la convocation :

07/02/2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 février à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME,  
Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Jean JOSEPH, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Franck DUCOUTUMANY, Sébastien RITTNER, Flavien BLANCHARD, (arrivé à 20h42), Robert STECK, Bruno ESTAMPE, Isabelle MARCHAND, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL Roland HAMARD

Absents Excusés :

Lydie QUAGLIARELLA, pouvoir à Danièle BOMMER  
Cendrine CHERGUI

Absents :

Arnaud BEAUFORT, Didier PHILIPPE

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de réalisation suivant :

**Construction d'une salle de vie communautaire de la résidence Seniors avec travaux de climatisation** pour un montant de : 178 393 € H.T, soit 214 071,60 € TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'investissement pour cette réalisation, pour un montant de **30 000 €**. (soit 30 % plafonné à 100 000 € par opération).

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :  
1<sup>er</sup> semestre 2017

.../...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170213-D2017\_02\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2017

Publication : 22/02/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Charges (coût du projet)	en € HT	Produits (financeurs)	en € HT
Coût global des travaux	178 393,00 €	CARSAT (42,41 % de la dépense)	75 656,00 €
		<b>Département 28</b> <b>FDI (30 % plafonné à 100 000 €</b> <b>par opération)</b>	<b>30 000,00 €</b>
		Autofinancement (40,77 % de la dépense)	72 737,00 €
<b>Total charges</b>	<b>178 393,00 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>178 393,00 €</b>



FAIT ET DELIBERE A Epernon, 13 février 2017

Le Maire,  
F. RAMOND

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la  
date du  
et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170213-D2017\_02\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2017

Publication : 22/02/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

